



Strasbourg, le 25 novembre 2016

**CDL-FR-OJ(2016)003ann**  
Or. angl

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION  
SUR LES DROITS FONDAMENTAUX**

**(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)  
Jeudi 8 décembre 2016 de 15h00 à 16h30**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

**1. Adoption de l'ordre du jour****2. Turquie**

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2016\)039](#)) sur les décrets d'urgence de la Turquie ([CDL-REF\(2016\)061](#) et [addendum](#) ; voir également le document [CDL-REF\(2016\)067](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de Mme Bazy-Malaurie, de Mme Cleveland, de Mme Kiener, de Mme Suchocka, de M. Tuori et de M. Velaers.

**3. République de Moldova**

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis conjoint ([CDL\(2016\)038](#)) de la Commission de Venise, de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité et de la Direction des droits de l'homme (DGI) sur le projet de Loi n° 161 modifiant et complétant la législation existante dans le domaine de la lutte contre la criminalité informatique ([CDL-REF\(2016\)058](#)) en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Cameron, de M. Sørensen et de M. Vermeulen ainsi que des experts de la DGI.

**4. Autres questions**